

# **Rapport des représentants des étudiants de l'Université franco-allemande 2018-2020**

## Préambule

Chers étudiants,  
Monsieur le président de l'UFA,  
Mesdames et Messieurs,

Il se trouve que nous avons une bonne raison de nous réjouir. Cela fait vingt ans que l'Université franco-allemande ponctue et resserre la relation déjà étroite entre l'Allemagne et la France. Elle permet, au travers d'échanges, à de jeunes gens issus de pays différents d'intensifier leur connaissance de la culture d'au moins un pays partenaire. Ainsi mille cinq cents diplômés, pourvus de compétences interculturelles, sortent de nos rangs chaque année avec une qualification professionnelle des deux pays. Les expériences d'études bi- et même trinationales enrichissent, à de multiples égards, la formation scientifique et l'évolution personnelle. C'est avec cœur et raison que l'Université franco-allemande inclut ses étudiant.e.s dans une Europe innovante.

Par l'histoire de son succès, l'Université franco-allemande est poussée à se parfaire continuellement, de telle sorte que des étudiant.e.s puissent bien relever les défis d'études dans deux langues et systèmes différents saisissant la chance tant de vivre l'expérience européenne que de tirer profit de sa diversité. Ce rapport annuel des représentants des étudiant.e.s prolonge ceux des années passées. Depuis octobre 2018 se tient le conseil des nouveaux représentants des étudiant.e.s et nous espérons être source d'échanges durables entre les universités et les étudiant.e.s pour étayer bien encore l'offre de cursus d'études de l'Université franco-allemande et la rendre toujours plus attractive.

À cet effet, ce rapport aidera à trouver des réponses aux contraintes supplémentaires et aux défis d'organisation qui accompagnent les études effectuées dans deux ou trois pays et à y adapter les stratégies en vue d'une simplification. Ce rapport est divisé en rubriques selon les groupes disciplinaires dont chaque sous-rubrique détaille les actions spécifiques et l'étendue de leur problématique. Avec un questionnaire et à peu près huit cent soixante retours, de même qu'au cours de discussions directes auprès de nos collègues

Hambourg 2019

étudiant.e.s, nous avons défini des tendances générales, lesquelles peuvent parfois fortement varier d'un cursus à un autre.

Nous sommes heureux de nous joindre à vous durant la prochaine année et demi de notre mandat et nous nous réjouissons d'ores et déjà de la confiance que vous nous accordez. Nous espérons pouvoir y répondre de manière constructive auprès des instances et groupes de travail de l'UFA.

Très cordialement,

Les Représentants des étudiant.e.s 2018–2020

# 1. Partie générale

## Communication et transparence

Concernant la communication entre les responsables de programmes et les étudiant.e.s, nous constatons une nette amélioration et une satisfaction générale. Dans le domaine de la présence des programmes sur Internet, des améliorations se produisent également. Les étudiant.e.s attachent une importance particulière à une présence sur le web actuelle et complète de chaque programme, qui ne contienne pas seulement des informations de base mais donne également des réponses à des questions spécifiques. Nous aimerions ici attirer votre attention sur le guide des représentants des étudiant.e.s pour les sites Internet des programmes de l'UFA, qui se trouve à la fin de ce rapport et a déjà été présenté lors de l'assemblée des établissements membres à Metz en 2018.

Étudier dans deux universités différentes représente clairement un effort supplémentaire d'organisation pour les étudiant.e.s. Une organisation bonne et efficace est indispensable ; pour cela les informations importantes doivent être communiquées le plus rapidement possible.

Il est notamment important que l'admission dans chaque programme ait lieu et soit communiquée le plus tôt possible, afin de pouvoir bien s'organiser, notamment dans l'optique du début de la phase de mobilité.

La procédure de sélection et le début des études dans le pays partenaire doivent être suffisamment espacés l'un de l'autre, afin qu'il soit possible, dans ces conditions plus difficiles, de trouver un logement et de déménager. Nous aimerions notamment vous engager à faire attention aux délais d'inscription pour les cités universitaires dans les pays partenaires et à les communiquer également aux étudiant.e.s.

S'agissant notamment de la mobilité des étudiant.e.s, des problèmes apparaissent dans certaines situations. En général, les villes d'études sont éloignées des amis et de la famille. Mais l'environnement social joue précisément un rôle important pour tenir bon face à la charge de travail, qui est souvent bien plus importante. Pour pouvoir rentrer chez soi et garder dans un cadre acceptable les coûts des billets de bus, train et avion, il est particulièrement important de fixer longtemps à l'avance les dates limites pour rendre des devoirs, ainsi que celles des examens et des séminaires regroupés sur plusieurs jours (« Blockseminare »). Nous demandons donc aux enseignants et aux responsables de

programmes de faire bien attention à ces particularités et ainsi de créer pour les étudiant.e.s une bonne atmosphère de travail.

## Transcription des notes

Des plaintes reviennent sans cesse concernant la conversion des notes dans chaque cursus. Pour la conversion des notes, même les programmes similaires ne procèdent souvent pas de la même façon.

Cette inégalité complique de manière importante l'identification à l'Université franco-allemande. Des choses pratiquement identiques sont ainsi traitées inégalement. L'objectif doit être d'élaborer pour chaque domaine d'études un tableau de conversion homogène et de l'utiliser de manière conséquente. Avec cette inégalité, ce n'est pas seulement le sentiment d'égalité des étudiant.e.s qui est atteint : par ces conversions différentes, le diplôme franco-allemand de l'UFA implique aussi une qualité inégale. Il est donc encore plus difficile pour des employeurs potentiels de bien saisir les performances des diplômés de l'Université franco-allemande.

En outre, des tableaux de conversion ont été en partie changés pendant le semestre en cours. Une telle procédure va clairement à l'encontre de la préservation de la confiance et donne aux étudiant.e.s l'impression que l'évaluation est opaque et injustifiée.

Pour combattre ce sentiment, une communication étendue des informations nécessaires et plus de transparence sont fortement souhaitables. Nous aimerions encourager à veiller au fait que sur Internet (ou par tout autre moyen), des tableaux de conversion pour les notes obtenues dans le pays partenaire et les règles spécifiques du programme soient mis à disposition, pour contribuer à plus de transparence. La réglementation des études établie pour les différents programmes, qui est généralement contenue dans les contrats de coopération, devrait aussi être mise à disposition. Les programmes franco-allemands sont souvent basés sur des règles spécifiques, si bien que les réglementations des études des différents établissements ne règlent pas de manière suffisante toutes les questions. Ces règles concernent par exemple de possibles sessions de rattrapage pour les examens, quand les études dans le pays partenaire ne permettent pas d'être présent à la première session. Il serait souhaitable que l'évaluation de sa propre situation d'études soit possible au niveau de l'administration des universités, sans que cela ne donne lieu à de longues questions et rendez-vous.

## Organisation des études

Dans notre sondage ainsi que dans les retours que nous font nos camarades, un motif d'insatisfaction revient de manière récurrente, et qui concerne tous les groupes disciplinaires : beaucoup d'étudiant.e.s considèrent que les cours qu'ils suivent dans les deux établissements de leur cursus ne sont pas construits de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Par exemple, certain.e.s étudiant.e.s, lorsqu'ils arrivent dans l'université d'accueil, ne peuvent pas choisir des cours leur permettant d'approfondir les connaissances qu'ils ont déjà acquises dans certaines matières ou se voient proposer des cours dans lesquels ils ne maîtrisent pas les fondamentaux.

Il nous semble donc que l'harmonisation des contenus des enseignements et du choix des matières doit être une priorité. Les étudiant.e.s des cursus franco-allemands pourraient ainsi bénéficier d'une continuité au regard des enseignements qu'ils suivraient en France et en Allemagne.

## Réseaux ALUMNI

Afin de faciliter les échanges entre les anciens et les étudiant.e.s actuels de l'UFA, les réseaux ALUMNI devraient être plus fortement encouragés. Cela tant sur le site web de l'UFA et sur ceux des universités respectives que par les responsables de cursus et sur les réseaux sociaux (type LinkedIn, Facebook). Cela permet aux étudiant.e.s de rester en contact au-delà de leur diplôme, d'organiser des rencontres et de partager des offres d'emplois franco-allemands. Un réseau vaste et complet reprendrait non seulement les points mentionnés ci-dessus, mais renforcerait également le sens de la communauté et de la solidarité avec l'UFA.

## 2. Groupe disciplinaire Droit

Dans le groupe disciplinaire Droit ressortent de nombreuses différences quant au niveau de satisfaction par rapport à la qualité de la préparation à la période de mobilité. La préparation à la méthode juridique du pays voisin est un point requérant une nécessaire amélioration. Particulièrement quant aux « Gutachtenstil » pour les étudiant.e.s français.e.s et le commentaire d'arrêt ainsi que la dissertation pour les étudiant.e.s allemand.e.s. A cet égard, de nombreux étudiant.e.s souhaiteraient avoir accès à ces accès bien même avant lors de leur séjour dans le pays partenaire avant de pouvoir mieux s'y préparer en s'entraînant en amont. Un important point perçu comme négatif est le fait

que la période de mobilité ait lieu en fin de cycle d'étude, moment où la méthode n'est alors plus abordée, ce qui ne facilite pas son assimilation.

Les étudiant.e.s souhaitent de ce fait une préparation davantage structurée comportant les bases du système juridique étranger. A cet égard ils émettent le souhait d'avoir des sessions d'entraînement leur permettant de bénéficier d'un temps suffisant pour assimiler la méthode du système étranger dès la préparation à la phase de mobilité.

Une mise à disposition de documents méthodiques de la part du programme d'études permettrait d'aider à lutter contre les difficultés ou du moins les diminuer, face auxquelles sont confrontés certains étudiants en début de phase d'échange. Cela serait particulièrement souhaité pour la terminologie nouvelle spécifique au droit étranger. Il serait envisageable de mettre cela en place de manière digitale avec des notes des étudiants de promotions précédentes.

Un point touchant également les étudiant.e.s en droit est celui de la conversion des notes. Les divers cursus de droit font référence à des systèmes de conversion différant complètement. Au sein d'un même cursus impliquant trois universités, le système diffère également ! De plus, les tableaux de conversion présents sur les pages internet des différents cursus sont en partie difficiles d'accès ou même pas disponibles, ce qui est un obstacle conséquent au critère de transparence.

Les universités ne doivent pas seulement présenter un tableau de conversion des notes, mais également justifier de la méthode de calcul utilisée comme le propose par exemple un cursus de la manière suivante :

*pour une valeur de 10 à 10,99, appliquer la formule suivante :*

$$\rightarrow y = (3*x) - 26$$

*pour une valeur de 11,00 à 13,99 :*

$$\rightarrow y = (2*x) - 15$$

*pour une valeur de 14,00 à 15,99 :*

$$\rightarrow y = (1,5*x) - 8$$

*pour une valeur de 16,00 à 20,00 :*

$$\rightarrow y = (0,5*x) + 8.$$

Un tableau de conversion uniforme devrait être basé sur le pourcentage de la performance attendue pour un grade mesuré par rapport à l'horizon d'attente dans les deux pays.

Des tableaux de conversion inappropriés conduisent actuellement à ce que, dans certains cas, en Allemagne, les points focaux sont répétés à l'université d'origine, puisque l'évaluation des performances est en moyenne bien meilleure. Côté français, cela vaut également en Master. Cela augmente parfois la durée des études d'une année entière et ne garantit pas une évaluation équitable, si l'effort supplémentaire des études dans le pays partenaire a généralement un effet négatif sur les notes.

Un tableau de conversion des notes doit également tenir compte de la charge supplémentaire. La moyenne des notes de la spécialité ou du master ne doit pas s'écarter de manière significative de la moyenne de la même spécialité dans l'université d'origine sans, d'une part, une meilleure préparation soit proposée et, d'autre part, qu'une reconsidération de la conversion des notes soit faite.

### 3. Economie et Gestion

Force est de constater que la filière Economie-Gestion dans le cadre d'une double diplomation DFH-UFA bénéficie d'un très grand accueil à la fois au sein du corps professoral de l'établissement partenaire et dans le monde professionnel. Les étudiant.e.s de la DFH-UFA, qui ont apporté leur réponse au sondage, estiment à plus de 60% que ces deux derniers contribuent efficacement et pleinement à leur destinée et plan de carrière. De surcroît, cette prise en compte active de la dimension franco-allemande de la filière ne peut que asseoir son développement dans une perspective des plus prometteuses. De plus, elle confirme le partenariat très fort qui unit les deux pays de part et d'autre du Rhin et révèle l'ancrage de celui-ci en matière de recrutement.

Dans la filière « Economie-Gestion », les stages jouent un rôle sans mesure. Pour ce faire, beaucoup d'étudiant.e.s sont à la recherche d'une entreprise qui correspondent à leur propre profil franco-allemand. Aussi le double diplôme constitue-t-il une composante importante qui, pour à peu près un tiers des étudiants, n'est pas ou pas suffisamment prise en compte jusqu'à maintenant. Les universités partenaires aident cependant à la

recherche de stage, bien que l'accent ne soit pas assez fort sur la spécificité du double diplôme. Une base de données sur le site de l'UFA mettant en relation les profils étudiants et les entreprises améliorerait cet aspect-là et serait d'autant plus efficace s'il s'agissait, par exemple, d'un abonnement à une newsletter en rapport avec les offres d'emploi. Aussi pourrait-il être établi une liste des entreprises dans lesquelles les Alumnis ont trouvé un emploi.

## 4. Formation des enseignants

Au sein du groupe disciplinaire Formation des enseignants, des étudiant.e.s issus des universités de Mayence, Fribourg et Leipzig ont répondu au sondage. Ainsi, tous les programmes du groupe disciplinaire sont représentés.

Un point positif est qu'une majeure partie des étudiant.e.s a pu suivre des cours en sciences de l'éducation dans les établissements partenaires en France.

Cependant, le « Latinum » pose un gros problème. Les étudiant.e.s de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence ont indiqué que le « Latinum » est obligatoire pour obtenir une licence dans une langue romane. Il est en fait obligatoire dans le Land de Rhénanie-Palatinat et n'est pas exigé par l'université elle-même. Néanmoins le « Latinum » est perçu comme une charge de travail lourde, car il ne faut pas seulement apprendre la langue, mais aussi considérer l'aspect financier qui entre parfois en ligne de compte, par exemple avec l'achat de littérature spécialisée ou le paiement de cours de soutien. Pour les étudiant.e.s des autres universités, le « Latinum » n'est pas obligatoire. D'autre part, presque la moitié des étudiant.e.s a indiqué qu'ils considèrent que ce n'est pas réaliste de finir le cursus dans la durée qui est imposée.

Quelques étudiant.e.s ont signalé de plus qu'ils souhaiteraient avoir plus de soutien dans la recherche d'un stage en France.

## 5. Sciences humaines et sociales

De très nombreux étudiant.e.s du groupe disciplinaire Sciences humaines et sociales ont pris part à notre sondage annuel. Leurs réponses claires, ainsi que les divers témoignages que nous avons pu recueillir depuis notre prise de fonction, permettent de dégager des tendances précises dont nous souhaitons ici brièvement rendre compte.

Pour les aspects positifs, notons que la grande majorité des étudiant.e.s semblent satisfaits de leur cursus. Ils considèrent que les cours qu'ils suivent sont suffisamment

orientés sur des thèmes franco-allemands, et pensent que leur programme les prépare correctement à leur future carrière professionnelle (notamment grâce aux stages).

En revanche, une partie non-négligeable des étudiant.e.s trouvent que les exigences de travail ne sont pas assez similaires dans les deux établissements du cursus ; cette tendance claire se retrouve d'ailleurs chez les étudiant.e.s de tous les groupes disciplinaires, qui sont peu nombreux à considérer que les contenus des cours dans les deux établissements sont réellement construits de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Il s'agit donc d'un problème central pour toutes les disciplines représentées à l'UFA, pas uniquement pour les Sciences humaines et sociales. Tou.te.s les étudiant.e.s de notre groupe disciplinaire sont bien sûr conscient.e.s qu'il est difficile pour les responsables de programmes de concevoir un cursus qui s'articule parfaitement ; néanmoins, il nous semble qu'un effort doit être porté à une harmonisation des cursus entre les établissements partenaires, notamment en ce qui concerne les exigences de travail (contrôles continus et terminaux), que les étudiant.e.s jugent assez déséquilibrées.

## 6. Sciences, Sciences de l'ingénieur, Informatique et Architecture

Au total, 180 étudiant.e.s des domaines de l'ingénierie et des sciences naturelles ainsi que des mathématiques, de l'informatique et de l'architecture nous ont fait part de leurs commentaires / retours. De ceux-ci, il ressort que même si la majorité des étudiant.e.s devait payer des frais de scolarité ou d'inscription uniquement dans leur université d'origine, environ un tiers des étudiants le feront à la fois dans leur université partenaire et dans leur université d'origine. Cela représentait un fardeau financier particulier pour ces étudiant.e.s.

Le retour d'information au sein de ce département montre que les étudiant.e.s de ce département étaient satisfaits de l'information et de la communication fournies par leurs responsables de programme. Seulement six étudiant.e.s environ ont exprimé leur insatisfaction totale à l'égard de la transmission d'informations jugées importantes.

Un grand nombre d'étudiant.e.s ont déclaré positivement avoir participé à des réunions conjointes au début de leur programme, qui étaient importantes pour apprendre à connaître les autres participants au programme et établir des contacts.

Cependant, tous les programmes n'organisent pas une telle réunion. Ici, il vaut la peine de faire des efforts supplémentaires et d'organiser ce genre de réunions si ce n'est pas encore le cas.

Les réponses à la cohérence du contenu des cours dans les établissements partenaires montrent qu'environ un tiers seulement des étudiant.e.s de la faculté locale sont satisfaits de l'état actuel des choses. En général, les réponses indiquent qu'il est nécessaire d'améliorer encore la cohérence du contenu afin que les étudiant.e.s puissent tirer pleinement parti de la combinaison des deux systèmes d'enseignement.

L'intégration des stages dans les cursus des programmes franco-allemands et des visites d'entreprises dans le cadre professionnel sont également de plus en plus souhaitées. De nombreux étudiant.e.s aimeraient bénéficier d'un stage à l'étranger et acquérir une expérience professionnelle, bien que cela ne soit pas encore suffisamment possible dans le cadre de leurs études.

## 7. Programmes de doctorat

Dans les programmes de doctorat, il semble nécessaire, tout d'abord, de souligner la grande hétérogénéité des parcours de doctorat suivis. La situation diffère non seulement en termes de sujets de doctorat, mais également en termes d'implication structurelle de la cotutelle (collège doctoral, programme « PhD-Track » ou cotutelle organisée de manière individuelle). Nous avons reçu beaucoup de commentaires de doctorant.e.s qui font leur doctorat en dehors des programmes de l'UFA. La plupart souhaite un lien plus fort avec l'UFA et l'amélioration du réseau entre les étudiant.e.s en doctorat binational. Concernant les informations fournies par l'UFA en ligne, la majorité des doctorant.e.s n'en sont que partiellement satisfaits. L'une des pistes d'amélioration concerne le thème de la « communication ». Par exemple, nous pouvons très bien imaginer promouvoir de manière ciblée des appels d'offres pour des événements parrainés par l'UFA (même lorsqu'ils sont organisés par des tiers). Cela peut être réalisé, par exemple, en envoyant des alertes à des groupes ciblés par courrier électronique ou en les collectant de manière centralisée sur un site Web, où elles pourraient être consultées et éventuellement complétées par un flux RSS ou une lettre d'information.

L'un des aspects qui a été maintes fois exprimé, en particulier par les candidat.e.s au doctorat dans le cadre d'une cotutelle organisée individuellement, est le souhait d'un

soutien renforcé de la part de l'UFA lors de la préparation du contrat de la cotutelle. En particulier, l'établissement d'un contrat « type » de cotutelle serait particulièrement utile ici. Cela faciliterait les démarches administratives et éviterait les problèmes liés à la formulation et au règlement du contrat de la cotutelle qui, dans des cas extrêmes, pourraient conduire à un abandon de la cotutelle, s'ils ne sont pas suffisamment larges. Nous pouvons citer deux exemples concrets liés à cette problématique que nous connaissons dans nos propres universités. Il s'agit des conditions « indispensables », telles que l'égalité des sexes du jury de soutenance ou encore certaines conditions d'inscription, qui peuvent être difficiles à respecter dans la pratique.<sup>1</sup>

Le soutien financier de l'UFA est évalué très différemment par les doctorants. Bien que beaucoup le présentent comme offrant un soutien très utile et suffisant, d'autres souhaiteraient davantage de soutien. Nous supposons que cette large distribution de réponses peut être due aux exigences financières très différentes selon le projet doctoral, le lieu de résidence, etc. En outre, cela tient certainement au fait que la situation générale du travail et de la sécurité sociale des doctorants est extrêmement hétérogène. Certains sont employés (sous différentes formes), d'autres bénéficient de bourses complètes et il faut, dans ce cas précis, cotiser à la sécurité sociale soi-même. Malgré cette diversité, le problème du financement final a été soulevé à plusieurs reprises. En particulier dans le cas des doctorats binationaux, qui doivent se plier aux exigences, souvent très hétéroclites, de deux universités. Il n'est pas rare que cela entraîne une prolongation de la période de doctorat, même si cela n'est presque jamais envisagé dans les contrats de travail ou d'études. Nous sommes conscients que les coûts d'une bourse d'études ne sont pas faibles et que la création d'une telle option de financement exigerait un travail supplémentaire lors de la sélection des boursiers. Néanmoins, nous nous réjouissons si l'UFA avait la possibilité de proposer une bourse complète (par exemple, pour un an).

Enfin, nous voudrions souligner le grand intérêt des doctorant.e.s binationaux non seulement concernant les échanges de compétences entre les deux pays, mais aussi pour l'apprentissage et le développement de leurs connaissances linguistiques dans le pays partenaire. Par exemple, environ la moitié des participants à l'enquête souhaitent une offre de cours de langues encore plus large.

---

<sup>1</sup> Ainsi la loi universitaire bavaroise définit, par exemple, la durée d'un cycle de programme doctoral à trois années, au-delà desquelles l'inscription établie dans le contrat de cotutelle aux deux universités est possible seulement par autorisation spéciale.